

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

Numéro	OBJET	Décision du conseil
339-2024	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU LOTISSEMENT	Approuvée
340-2024	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE	Approuvée
341-2024	TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024	Approuvée
342-2024	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Approuvée

Publié sur le site internet de la commune le 19 avril 2024

Numéro	Résumé de la décision
339-2024	Adoption du budget primitif 2024 du lotissement : - Equilibré en fonctionnement, dépenses et recettes à 14 226,24 €. - Equilibré en investissement, dépenses et recettes à 27 961,4 €
340-2024	Adoption du budget primitif 2024 de la commune : - Equilibré en fonctionnement, dépenses et recettes à 772 089,49 €. - Equilibré en investissement, dépenses et recettes à 1 634 355,65 €.
341-2024	Vote des taux d'imposition pour l'année 2024 : - Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 32,26 % - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 25,80 % Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 19,06 %
342-2024	Attribution de subventions aux différentes associations : CCAS : 3500 €, ADPEP : 31 €, Anciens combattants : 23 €, Amicale du RPI : 200 €, Club de l'amitié : 255 €, Foyer rural : 805 €, FRL Pétaque : 600 € (subvention exceptionnelle : 900 €), FRL Football : 1335 €, Le Panier Luthenois : 2000 €, Prévention Routière : 40 €, Sapeurs-Pompiers Nevers Amicale : 40 €.